

# IL VA ÊTRE TEMPS DE L'ARRÊTER...



Le 15 juin 2023 aux alentours de 14h20, après la mise en place du tour de promenade à la EMAH1, s'est produit de multiples règlements de comptes entre détenus... Pour rappel, sur ce même secteur, depuis le week-end dernier, des incidents similaires se sont déroulés avec semble-t-il toujours les mêmes meneurs !?!

Suite à ces incidents les professionnels de terrain ont pris logiquement la décision de diminuer la durée des promenades en les réduisant à 1h00 journalière sur ce secteur, comme il est prévu sur le Code de Procédure Pénale...

**Mais c'était sans compter sur l'expérience de notre Majesté acquise de dur labeur au fil des années, qui décida, seul dans son coin, de rétablir une durée de 2h00... Remettant en cause les préconisations requises, par un personnel avisé, quant aux risques de représailles...**



Le bilan de l'opération occasionnée par notre altesse est sans appel :

- *Un établissement entièrement bloqué avec demande de renfort immédiat sur la EMAH1, pour maîtriser une rixe jamais vue jusqu'ici sur la cours de promenade. La réintégration de tous les détenus, en ayant pris soin d'éviter de mettre le personnel en danger. Lors de la réintégration, nous sommes passés à deux doigts de la catastrophe, un collègue évitant le pire...*
- *6 mises en prévention (malheureusement, le SMPR en a sorti un) et un confinement. Deux détenus blessés lors de ces échauffourées, dont un qui a dû être extrait en urgence à l'hôpital.*
- *Le calme revenu, tous les mouvements ont été sécurisés et encadrés par plusieurs agents. En fin d'après-midi, la distribution du repas a été réalisée en présence de deux personnels pour anticiper le moindre problème.*

**Bravo l'artiste et chapeau bas... Encore un résultat positif à mettre à l'actif de notre béni-oui-oui local !!!**

L'UFAP UNSa Justice félicite l'ensemble des collègues qui ont su grâce à leur sang-froid, perspicacité et professionnalisme maîtriser une situation d'une extrême gravité provoquée par l'absurdité de notre sommité... D'ailleurs ou était le « number one » au moment des faits ???



L'UFAP UNSa Justice exige le transfert des meneurs qui se croient au-dessus des lois accompagné d'un nettoyage en profondeur de ce secteur. **Cela dénoterait une décision intelligente et ferme vis-à-vis des « clandos et sauvageons » !!!**

L'UFAP UNSa Justice rappelle qu'elle a revendiqué des travaux pour scinder en deux les cours de promenades des EMAH, avec des murs pleins et des entrées distinctes, bien avant l'ouverture du CP SEYSSES. À ce jour, nous revendiquons plus que jamais la réalisation de ces travaux pour éviter à l'avenir ce type de situation à répétition...

**L'UFAP UNSa Justice exige de la cohérence et de la transparence dans les décisions prises ainsi qu'un dialogue social constructifs qui permettra de servir un intérêt commun...**

**« La sécurité du personnel n'est pas négociable !!! »**



**Le Bureau Local UFAP UNSa Justice SEYSSES**